

SEVADEC
Syndicat mixte pour l'Élimination et la
Valorisation des Déchets ménagers du
Calaisis

Nombre de Membres		
Affiliés au Comité Syndical	En exercice	Présents
22	22	12

Extrait du Registre des Délibérations

L'an deux mille vingt et le mercredi 4 novembre à 18h00, le Comité Syndical du SEVADEC, légalement convoqué le 27 octobre 2020, s'est réuni dans les locaux administratifs du SEVADEC sous la Présidence de Monsieur Guy ALLEMAND.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Brigitte MARCQ, Corinne NOEL, Messieurs Emmanuel AGIUS (pouvoir reçu de M. GRENAT), Guy ALLEMAND (pouvoir reçu de Mme BOUCHART), Marc BOUTROY, Yves ENGRAND, Pascal GAVOIS (pouvoir reçu de M. DEMILLY), Claude KIDAD, Jacques LOUCHEZ, Hugo MARCOTTE-RUFFIN, Antoine PERALDI, Yves SANDRAS.

ETAIENT EXCUSES :

Mesdames Natacha BOUCHART (pouvoir donné à M. ALLEMAND), Véronique DESEIGNE, Messieurs Charles COUSIN, Bruno DEJONGHE, Monsieur Bruno DEMILLY (pouvoir donné à M. GAVOIS), Gérard GRENAT (pouvoir donné à M. AGIUS), Michel HAMY, Olivier MAJEWICZ, Philippe MIGNONET, Olivier PLANQUE.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Pascal GAVOIS

F1-11-2020 : DECISION MODIFICATIVE N° 1 – BUDGET 2020

Rapporteur : Monsieur Guy ALLEMAND, Président

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité que le Budget Primitif est un acte prévisionnel, voté par opération en section d'investissement et par chapitre globalisé en fonctionnement, qu'il est possible de réactualiser au cours de l'année en fonction des événements imprévisibles ou de modifications budgétaires comptables.

Il apparaît aujourd'hui nécessaire de modifier les crédits ouverts au budget par voie de décision modificative n° 1.

Accusé de réception en préfecture
062-256203936-20201104-F1-11-2020-DE
Date de télétransmission : 09/11/2020
Date de réception préfecture : 09/11/2020

Vu l'avis favorable du Bureau Syndical réuni le 20 octobre 2020, le Comité Syndical décide, à l'unanimité :

- **DE MODIFIER** les crédits au budget général 2020 selon le tableau suivant :

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
6236 – Catalogues et imprimés	- 18 000,00 €	
6419 – Remb. rémunérations de personnel		+ 10 000,00 €
6541 – Créances admises en non-valeur	+ 500,00 €	
6542 – Créances éteintes	+ 500,00 €	
66111 – Intérêts réglés à échéance	+ 28 000,00 €	
673 – Titres annulés (exercice antérieur)	+ 1 000,00 €	
70688 – Autres prestations de services		+ 2 000,00 €
Total Fonctionnement	+ 12 000,00 €	+ 12 000,00 €
INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
1641 – Emprunts en euros	+ 110 000,00 €	
2313-102 – Immos en cours construction	- 27 500,00 €	
2313-103 – Immos en cours construction	- 55 000,00 €	
2313-104 – Immos en cours construction	- 27 500,00 €	
Total Investissement	0,00 €	
TOTAL GENERAL	+ 12 000,00 €	+ 12 000,00 €

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois susdits,

Pour Copie Conforme,
Le Président,

